

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3824 - JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le viaduc menacé par les eaux

La petite rivière qui coule au pied du viaduc, principale voie d'accès à la commune de Kintélé, pourrait connaître des crues en période de pluie si son lit n'est pas curé en profondeur pour faciliter l'évacuation des eaux.

Plus grave, non loin du viaduc, un occupant anarchique a érigé un mur obstruant le passage des eaux de pluie qui s'écouleront en direction du pont. Si dans les prochains jours les travaux d'aménagement du site ne sont pas entrepris, on pourrait assister au pire.

Page 3



Une vue du viaduc/Photo DR

DÉVELOPPEMENT

La Banque postale veut contribuer à la relance de l'économie



Calixte Tabangoli

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le directeur général de la Banque postale du Congo (BPC), Calixte Tabangoli, est revenu sur les conditionnalités fixées par sa structure pour l'octroi des crédits aux Petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du prêt de 10 milliards FCFA dont la BPC a bénéficié de la part de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). *Ce financement contracté à la BDEAC va permettre à la BPC de répondre de manière significative aux besoins de notre clientèle des PME. Il s'agit pour la BPC de contribuer à travers ces prêts au développement de l'économie et surtout à sa relance* », a-t-il précisé.

Page 4

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

Les élections vont se tenir en novembre

Le ministère des Sports et de l'Éducation physique a publié, le 4 septembre,

une note de service à travers laquelle il a annoncé le renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales du 16 au 27 novembre prochains.

La même note précise par ailleurs que les pré-

sidents des fédérations sportives nationales sont tenus de communiquer à la direction générale des sports, au plus tard le 10 septembre, les dates de la tenue de leurs assemblées générales.

Page 16

MARCHÉS ANARCHIQUES

Les commerçants du site de Soprim sommés de quitter les lieux



Les vendeurs du rond-point Mazala délogés/Adiac donner le temps de nous préparer pour intégrer d'autres marchés parce que nous venons de reprendre les activités commerciales après la longue période de confinement », a déclaré Sylvie Matsiela, vendeuse de friperies.

Page 3

Les commerçants installés sur le site de la Société de promotion immobilière (Soprim), situé au rond-point Mazala au quartier Moukondo dans le quatrième arrondissement Moungali, ont été sommés de quitter les lieux le 8 septembre.

« Nous demandons à la société de nous

Éditorial
Joie

Page 2

CFA-ECO

La monnaie unique de la CÉDÉAO « différée à une date ultérieure »

Page 7

ÉDITORIAL

Joie

En ces temps assez moroses, marqués par la circulation toujours redoutée du virus à l'origine de la pandémie de Covid-9 et la série de mesures, dites barrières, aux effets contraignants sur le quotidien des populations, un cri de joie peut surprendre. Parce qu'il pousserait à se demander de quoi peut-il être fait. Eh bien, ce cri a été libéré à voix multiples par les petits collégiens congolais reçus, cette année, à leur Brevet d'études du premier cycle, le BEPC.

À la proclamation des résultats lundi soir, comme ils en ont pris l'habitude depuis quelques années, à Brazzaville, les candidats ont envahi les cybercafés de la place ou lancé une connexion sur leur téléphone portable pour accéder aux résultats. Les cris dont il est question venaient des plus heureux de la soirée. Ils ont franchi une nouvelle étape dans leur cursus scolaire en devenant des lycéens.

Ces admis au BEPC session-2020 ont aussi en souvenir les moments particuliers quand ils ont affronté cet examen en pleine crise sanitaire. Ils prennent conscience qu'il leur faut encore travailler dur pour aller de l'avant car les études sont souvent un long parcours, surtout pour ceux d'entre eux qui n'ont pas oublié que l'avenir a beau être une page blanche, comme disait le poète, il appartient sans conteste à ceux qui se lèvent tôt et travaillent à son accomplissement.

D'ici là, peut-être que l'étau du coronavirus se desserrera pour libérer un peu plus les énergies que ce mal invisible prive d'opportunités depuis neuf mois. Quand cela sera le cas pour le Congo comme chacun le souhaite, élèves, étudiants, enseignants, travailleurs, commerçantes et commerçants seront moins stressés d'autant que les mesures barrières dues à la crise sanitaire s'ajoutent aux difficultés que les Congolais en général et les Brazzavillois en particulier éprouvent pour aller d'un point à l'autre de la ville du fait de la précarité des circuits du transport en commun.

Les Dépêches de Brazzaville

ENJEUX POLITIQUES

Le MRPC soutient le vote par anticipation de la Force publique

Le président du Mouvement pour le rassemblement du peuple congolais (MRPC), Sylvain Edoungatso, se félicite de l'adoption récente de la loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale n°9-2001 du 10 décembre 2001.

Le vote par anticipation des militaires, policiers et gendarmes, introduit dans le processus électoral au Congo ne cesse de susciter des réactions des acteurs politiques.

En effet, pour le premier coordonnateur adjoint du bureau de la coordination générale des partis du Centre, Sylvain Edoungatso, la Force publique qui a pour mission première de sécuriser les personnes et leurs biens ainsi que de veiller à l'intégrité du territoire national a aussi des droits civiques à remplir.

« C'est un débat éminemment politique. J'ai toujours défendu le vote par anticipation de la Force publique. C'est la bienvenue au Congo. C'est l'absence de ce procédé qui causait beaucoup de problèmes lors des élections dans notre pays. Partout où les élections ont connu des troubles, c'est toujours le politique qui commence et non la Force publique », a-t-il déclaré.

Faire confiance à l'administration

Selon lui, la Force publique n'appartient pas à un citoyen, non plus au chef de l'Etat actuel qui pourrait être frappé par la loi en cas de faute commise.

« Au MRPC, nous disons que ce vote par anticipation, soit deux jours avant le scrutin, est une très bonne chose. Même si elle est apolitique, la Force publique doit aussi voter, parce que ces gens sont également des citoyens congolais », a poursuivi Sylvain Edoungatso, évoquant la nécessité de faire évoluer la loi.

S'agissant de l'éventuelle tricherie dont certains acteurs de l'opposition mettent en avant pour justifier leur refus de cette loi, le président



Sylvain Edoungatso/DR

du MRPC pense que la configuration actuelle de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) où les délégués des partis politiques sont des assesseurs dans les différents bureaux de vote doit rassurer toutes les parties.

« Je ne vois pas comment le militaire va tricher pendant que tout ce monde est présent. Nos collègues, les hommes politiques parlent de la tricherie. Nous devons commencer aussi à faire confiance à notre administration, même si le ministre de l'Intérieur peut appartenir à un parti, mais là il devient administrateur, donc le représentant de l'Etat », a-t-il conseillé.

Concernant l'élection présidentielle de 2021, le MRPC a annoncé sa participation à toutes les opérations prévues jusqu'au jour du vote pour éviter de pratiquer la politique de la chaise vide.

Ainsi, la prochaine session extraordinaire déterminera si le parti présentera son propre candidat ou soutiendra le candidat de son choix. « Le parti va convoquer une session extraordinaire pour

regarder si on est prêt pour aller lutter avec les autres. Si on n'a pas un candidat, nous allons regarder les projets de société des autres candidats. Si on trouve celui qui cadre avec les idéaux et la vision du MRPC, c'est ce candidat que nous allons soutenir et mouiller le maillot ensemble », a indiqué Sylvain Edoungatso.

Quant au poste de 3e vice-président de la CNEI, dédié aux partis du Centre, mais resté vacant, il a estimé que la faute incombe aux dirigeants de cette formation politique et non à l'administration. « On a privilégié les querelles, les débats stériles, pour un seul poste », a-t-il dit en substance.

Le CSLC invité à jouer sa partition

Le président du MRPC a, enfin, dénoncé la campagne déguisée sur certains médias à quelques mois de l'élection présidentielle de l'an prochain. C'est ainsi qu'il a interpellé le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) qui devrait jouer pleinement son rôle de régulateur. « Si le Conseil cautionne ces dérapages, c'est qu'il est complice. Le président Philippe Mvouo avait convoqué les acteurs politiques au Palais des congrès pour attirer notre attention sur un certain nombre de choses. Dans certains médias locaux, notamment la presse écrite, par exemple, c'est très dangereux de lire ce qui est ventilé dans leurs colonnes. On constate qu'il y a l'incitation à la violence, à la haine et au tribalisme », a-t-il conclu, plaidant pour la tenue d'une élection apaisée et sans heurts au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Tinto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Protéger le viaduc avant la saison de pluies

Le lit de la rivière visiblement embourbé ainsi que les occupations anarchiques autour d'un tronçon de la route pourraient faire monter les eaux et menacer l'ouvrage.

La petite rivière qui coule au pied du viaduc risque de connaître des crues en période de pluies qui approche si son lit n'est pas creusé en profondeur pour faciliter les évacuations des eaux dans une zone déjà marécageuse. A côté, un occupant anarchique, sorti de ses limites, a érigé un mur qui peut davantage compliquer la situation. Il y a quelques jours, le président du conseil municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a effectué une descente sur le terrain pour s'enquérir de la réalité.

Des sources proches de la mairie indiquent que dans les prochains jours les travaux d'aménagement de la zone seront lancés. Ce qui



Une vue du viaduc/Photo DR

sera profitable également pour la population du quartier Devala, situé au pied du viaduc, victime des inondations à chaque saison des pluies comme plusieurs

autres quartiers dans la capitale. L'année passée, lorsque le fleuve Congo est sorti de son lit, ce quartier de Talangai, sixième arrondissement, était dans l'eau si bien que

les habitants utilisaient les pirogues comme moyen de déplacement.

Situé dans un lit majeur du fleuve Congo et long de 6865 mètres, le viaduc qui est la

principale voie d'accès à la commune de Kintélé en passant par Talangai a été inauguré le 30 août 2015 et ouvert à la circulation le lendemain.

De l'autre côté

A côté de l'érosion de Ngamakosso qui vient d'être traitée et ne constitue plus aujourd'hui une menace pour le viaduc, une autre s'est déclarée vers le marché et l'école primaire. En cas de pluie, les dégâts vont s'en suivre car la route elle-même est menacée. Les moyens de transport sont obligés de dévier la voie principale pour emprunter celle des piétons. Ce qui peut occasionner des accidents de circulation.

Rominique Makaya

CONGO-BAD

Isidore Mvouba salue la réélection d'Akinwumi Adesina

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a, au nom de cette institution, salué le 5 septembre dernier, la réélection du Nigérian Akinwumi Adesina à la tête de la Banque africaine de développement (BAD).

« Avec votre permission, voudrais-je profiter de cette occasion solennelle pour adresser, en votre nom à tous, les sincères compliments de l'Assemblée nationale, à M. Akinwumi Adesina pour sa réélection à la présidence de cette institution bancaire, d'essence africaine », a-t-il déclaré.

La sixième session extraordinaire de l'Assemblée nationale, consacrée à l'adoption de la loi portant prorogation de l'état d'urgence au Congo, a été également une occasion pour les députés d'exprimer leur soutien « à un bailleur bien

connu de fonds, panafricain, qui se tient constamment au chevet de l'Afrique, et qui aide ainsi à la régénération et la transformation des économies africaines, la BAD ».

Isidore Mvouba s'est également félicité de l'action « discrète et efficace » du président Denis Sassou N'Guesso qui, aux côtés de ses pairs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, a contribué à la libération du président Ibrahim Boubacar Keita. « Nous souhaitons ardemment que ce pays frère, la République du Mali,

retrouve au plus vite le chemin de la légalité constitutionnelle. Il nous faut, en tant qu'Africains, tourner définitivement la page des coups d'Etat militaires qui retardent notre continent et le tirent vers le bas », a-t-il condamné.

Il s'est, par ailleurs, réjoui du fait que l'Afrique est de plus en plus solidaire quant au règlement des crises politiques internes par le dialogue, « preuve que la démocratie africaine évolue et se consolide, malgré tout. »

Parfait Wilfried Douniama

TIMBRE ÉLECTRONIQUE

Une ONG de défense des consommateurs réclame un moratoire

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2DC) a réclamé dans un plaidoyer un moratoire d'une année pour l'entrée en vigueur du timbre électronique instituant une taxe de cinquante francs CFA.

« Toutes ces augmentations qui s'effectuent alors que la crise du pouvoir d'achat des consommateurs n'est pas encore jugulée ne contribuent pas à apaiser le climat social dans les ménages déjà menacés par les effets de la pandémie de covid-19. Quelle est l'opportunité d'avoir reconduit cette taxe qui n'a pas été appliquée en 2019 au regard du contexte de crise financière », s'interroge le secrétaire exécutif de l'O2DC, Mermans Babounga Ngondo.

Pour l'observatoire, en cette période de crise où l'Etat a besoin de ressources, il serait mieux d'engager des réformes audacieuses

pour renflouer les caisses à partir des ressources sûres issues de certaines redevances et taxes perçues par certaines structures publiques. « Nous nous interrogeons si toutes ces mesures fiscales peuvent contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et continuer à assurer leur accès aux services de consommation courante tels que les communications électroniques. L'augmentation et l'institution de nouvelles taxes n'exonèrent pas le gouvernement de sa responsabilité de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs et du climat social

dans le pays », indique Mermans Babounga Ngondo.

L'observatoire invite les supermarchés, brasseries et pharmacies à ne pas profiter de cette taxe pour augmenter systématiquement le prix des produits au motif de l'application du timbre électronique fiscal. Il encourage les consommateurs à signaler toutes les augmentations des tarifs des services et produits de consommation.

Par ailleurs, l'O2DC invite le ministère en charge du Commerce à veiller à la stabilité des prix homologués afin de lutter contre la vie chère.

Gloria Imelda Lossele

DÉGUERPISEMENT

Les occupants du site de la Soprim demandent la prorogation du délai

Les commerçants installés sur le site de la Société de promotion immobilière (Soprim), situé au rond-point Mazala au quartier Moukondo dans le quatrième arrondissement Mougali, ont été déguerpis le 8 septembre par la Brigade anti-criminalité accompagnée d'un huissier de justice.

Les vendeurs ont été délogés après avoir exposé leurs marchandises sur les étals de l'arrêt des taxis en commun aux environs de douze heures. L'opération a été menée sur le lieu suite à la note d'information signée le 28 août 2020, par l'huissier de justice Commissaire-priseur, Patrice Mahoungou. La note demandait de libérer le site occupé au plus tard le 7 septembre, venait en exécution conformément à l'arrêt numéro 04/GCS-19 rendu par la Cour suprême du Congo, en toutes chambres réunies en date du 10 juillet 2019 et de l'ordonnance numéro 078 rendue par le président du Tribunal de grande instance de Brazzaville en date du 24 mars 2020.

Le collectif des occupants du site de cette société a déploré ce délai très court imposé aux commerçants dans une déclaration lue par Sakou Bitoulou. A cet effet, le collectif a qualifié l'opération d'un déguerpissement forcé.

Le président du collectif, Sakou Bitoulou, a indiqué qu'un délai de huit jours leur avait été accordé en mars. Les dispositions, poursuit-il, n'ont pas été prises à cause de l'état d'urgence sanitaire imposé par la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde. « Le site de la Soprim est resté fermé à l'image des autres espaces d'exploitation. Il a privé deux cent dix-neuf familles opérant dans l'informel des revenus substantiels, non seulement nécessaires à la survie quotidienne mais aussi indispensables à l'acquisition des moyens logistiques d'enlèvement des biens des occupants du site », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, sollicité un délai de six mois pour permettre aux occupants de trouver des ressources nécessaires afin de déplacer leurs biens encombrants du site.

D'après les témoignages recueillis lors de l'opération, Sylvie Matsiela, vendeuse de friperie sur le site, a expliqué que les places ont été acquises auprès des propriétaires fonciers devant l'huissier de justice, Patrice Mahoungou. A sa grande surprise le même huissier vient pour les chasser des lieux qu'ils ont acquis à un montant de trois cent mille francs CFA pour les uns et cinq cent mille pour les autres depuis plus de cinq ans. Toutefois, elle a reconnu que le site revient à la Soprim à l'issue du procès avec les propriétaires fonciers. « Nous demandons à la société de nous donner le temps de nous préparer à intégrer d'autres marchés parce que nous venons de reprendre la vente après le confinement même s'il envisage peut-être rendre utile son domaine », a-t-elle sollicité.

Pierre Maziouka, couturier installé depuis plus de vingt ans, renchérit que le site regorge des artisans, notamment des couturiers, soudeurs, menuisiers, maçons et bien d'autres. « Nous avons besoin d'un délai raisonnable pour déplacer nos ateliers, parce que le contrat de location avait été signé avec la Soprog qui, aussi, reconnaît nos droits malgré le fait que le site lui appartient », a dit le couturier.

Lydie Gisèle Oko

INTERVIEW

Calixte Tabangoli : « la BPC va financer les crédits à court et moyen terme »

La Banque postale du Congo (BPC) a bénéficié de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) d'un prêt de 10 milliards de FCFA pour accompagner les Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises dans le développement de leurs activités, dans un contexte marqué par la crise sanitaire. Le directeur général la BPC, Calixte Tabangoli, revient dans cette interview sur les conditionnalités fixées par la banque pour l'octroi de crédits.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Votre structure a récemment signé un accord de prêt de 10 milliards avec la BDEAC, en vue de soutenir les PME congolaises. Qu'est-ce qui a motivé cet accord ?

Calixte Tabangoli (C.T) : La BPC est une institution bancaire publique créée par le gouvernement de la République avec un double objectif : l'inclusion financière et le financement de l'économie.

S'agissant du premier objectif, des efforts très importants ont été fournis par la banque. Ils sont visibles par tous. La banque s'est très sensiblement rapprochée des populations ; ce qui fait d'elle la banque disposant du réseau bancaire le plus étendu du pays avec 30 agences réparties dans tous les départements.

Pour ce qui concerne le financement de l'économie, les débuts ont été difficiles en raison d'un manque de ressources adaptées. Aujourd'hui, les ressources existent notamment des ressources longues qui vont permettre de refinancer l'investissement. Comme vous le savez certainement, ce sont les investissements d'aujourd'hui qui génèrent la richesse de demain.

L.D.B. Quelles sont les PME éligibles à cette ligne de crédit ?

C.T. : Les PME éligibles au financement du prêt obtenu de la BDEAC sont celles qui appartiennent au marché cible de la BPC et qui respectent les critères



d'acceptation au risque définis par la banque. Les secteurs éligibles au marché cible de la BPC sont les suivants : l'industrie pétrolière ; l'agro-industrie, la petite industrie de transformation ; les télécommunications, l'énergie ; le transit et autres services portuaires ; la cimenterie ; la grande distribution ; le commerce général de produits de grande consommation et les services. Pour les conditionnalités à respecter, il faut d'abord être client de la BPC depuis au moins une année. Avoir l'expérience dans le métier, le nombre d'années d'activités effectives au moins de trois

ans. Être audité par un cabinet comptable agréé CEMAC, avoir une bonne réputation commerciale comme le respect des engagements vis-à-vis des partenaires sociaux et une bonne réputation bancaire, c'est-à-dire pas d'impayés ni de créances douteuses dans la centrale des risques. Enfin, disposer d'un dossier fiscal à jour.

LDB. Aviez-vous au préalable répertorié les PME bénéficiaires de ce soutien financier ?

C.T. : Les PME bénéficiaires de ce soutien n'ont pas préalable-

ment été répertoriées à l'avance. Toutefois, les secteurs d'activités à financer sont connus. Il s'agit des secteurs qui appartiennent au marché cible de la BPC.

LDB. Dans le cadre du plan de développement de votre structure, pensez-vous que cette enveloppe financière vous sera d'un grand apport ?

C.T. : Ce financement contracté à la BDEAC va permettre à la BPC de répondre de manière significative aux besoins de notre clientèle des PME. Il s'agit pour la BPC de contribuer à travers ces prêts au développement de l'économie

et surtout à sa relance.

LDB. Vous envisagez de réaliser, dans le cadre de ce prêt, des projets et programmes à court et moyen terme. Quelle est la nature de ces projets et programmes ?

C.T. : Dans le cadre de ce prêt, la BPC va financer les crédits à court et moyen terme. Il s'agit principalement, des crédits destinés au financement de l'exploitation et ceux consacrés à l'investissement.

LDB. Les PME constituent un secteur pourvoyeur d'emplois. Comment la BPC entend-elle les accompagner afin de contribuer à la relance de l'économie nationale fortement impactée par la pandémie de Covid-19 ?

C.T. : L'importance des PME dans la création de la richesse nationale et des emplois n'échappe à personne. Elles seront accompagnées en respectant les règles édictées par notre politique de crédit à la clientèle, notamment celles de l'appartenance au marché cible et du respect des critères d'acceptation au risque fixés par la BPC.

L'activité bancaire est strictement encadrée et n'autorise pas la prise de risque inconsidéré. Comme il a été dit plus haut, il est essentiel que les PME désireuses d'être bénéficiaires des concours de la BPC soient vertueuses.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina et Quentin Loubou

ÉCOLE NATIONALE D'AGRONOMIE

Un don de matériel pour stimuler les recherches

L'École nationale supérieure de l'agronomie et de la foresterie (ENSAF) a reçu, le 9 septembre, un don de matériel de laboratoire de la part du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, grâce au financement du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac).

Composé entre autres des réactifs, des verreries et des petits équipements tels que les loupes ovoscopes, et des transformateurs universels, ce présent remis par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Michel Elenga, a été réceptionné par le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur qui, à son tour, l'a transmis au vice-recteur de l'Université Marien-Ngouabi, Jean Maurille Ouamba.

« Votre présent sera fidèlement transmis à l'ayant droit qui en fera bon usage. Ce don permettra d'améliorer l'acte de recherche. Il participera par conséquent au développement de l'agriculture dans notre pays », a-t-il indiqué.

Content du présent offert à son

établissement, le professeur Parisse Akouango, directeur de l'ENSAF, a relevé : « il y a certains cours pratiques qui se

font à la fois sur le terrain et au laboratoire. Malheureusement, on accuse beaucoup de difficultés car le budget de l'école ne

nous permet pas toujours d'acquiescer ce genre de matériel. Nous fonctionnons souvent grâce au don venant du recto-

rat ainsi que des partenaires comme le Pdac qui ne cesse de nous accompagner ».

Rappelons qu'il y a près de deux semaines, le ministre de l'Agriculture a remis un tracteur à son homologue de l'Enseignement technique et professionnel chargé de la formation qualifiante au profit du lycée professionnel agricole, Amical-Cabral de Brazzaville.

L'appui du Pdac à cette école d'enseignement supérieur s'inscrit dans le cadre de sa composante 3, dédiée au renforcement des capacités des institutions et au renforcement de l'agriculture commerciale au profit des structures de formations professionnelles et supérieures agricoles.

Lopelle Mboussa Gassia



Un échantillon du matériel

MADAGASCAR / COVID-19

L'Artemisia un exemple africain de gestion rationnelle

Madagascar est un bon exemple de la gestion efficace de la Covid-19, grâce à une riposte ordonnée, tant sur le volet de la prévention que du traitement, face aux critiques acerbes et non fondées de certains médias et instituts internationaux.

Un article de Paris Match datant de juin 2020 passé inaperçu intitulé : «Artemisia et Covid-19 : le remède malgache booste l'Afrique» révèle qu'après des analyses, l'Institut Max Planck de Potsdam en Allemagne a prouvé que des extraits d'Artemisia séchée étaient efficaces, en laboratoire, pour lutter contre la Covid-19, et que des essais cliniques seraient en cours aux Etats-Unis et au Mexique sur des patients atteints du coronavirus. Parallèlement, la France, et nombreux organes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettaient en doute ou se moquaient de la stratégie de Madagascar pour lutter contre la Covid-19.

Dans les faits, la gestion de l'épidémie sanitaire par Madagascar est frappante tant par le déploiement des services publics que par la cohérence stratégique : volontarisme systémique dans la mise en place d'infrastructures de dépistage, de prise en charge et de traitements; infrastructures modulaires visant à s'intégrer dans un

futur système de santé; suivi d'un plan de relance, d'une réforme du système de santé intégré dans un plan de relance générale de l'ensemble de l'économie malgache post-crise. Des éléments factuels, une gestion professionnelle qui offre une lecture en décalage avec la vision critique, une posture pessimiste de certains médias et instituts internationaux.

Le «Tambavy» ou CovidOrganics

Dans la lutte contre le coronavirus, Madagascar a décidé de procéder au lancement du CovidOrganics (CVO). Ce qui avait suscité de nombreux commentaires. Le pays s'est appuyé sur un «remède traditionnel amélioré» (nomenclature OMS) composé à 62% d'Artemisia, une plante déjà scientifiquement connue pour ses propriétés antipaludiques, et issue d'une coopération entre l'Etat et l'Institut Malgache de Recherche Appliquée (IMRA - un laboratoire internationalement reconnu

pour ses recherches sur les maladies épidémiologiques. L'IMRA collabore avec des laboratoires et grands industriels pharmaceutiques tels que Bayer (Madécassol).

Présenté dès la mi-avril 2020 par le président Andry Rajoelina comme un remède préventif et curatif constitué de plantes 100% locales, le succès a été immédiat et le CVO fut exporté dans une vingtaine de pays africains après son lancement officiel. Un pas important dans le développement d'une médecine et d'une diplomatie médicale africaine (traditionnelle et centrée sur la nature) compatible avec les standards internationaux. Et cela malgré les réserves émises par l'OMS relayées par une partie de la presse internationale. Des réserves récemment démenties par l'article de Paris Match et par les recherches de l'Institut Max Planck de Potsdam qui va démontrer en juin 2020, à son tour, l'efficacité de l'Artemisia dans le traitement contre la Covid-19.

Madagascar un pays réactif au coronavirus

Madagascar va apparaître comme l'un des pays les plus réactifs au monde à proposer un remède efficace pour mettre fin à la Covid-19 face à la surdité des grands savants occidentaux et l'un des premiers pays africains à ordonner la fermeture des vols internationaux, et à instaurer la généralisation des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales. Le pays va simultanément mettre en place un arsenal coercitif (amendes en cas de déplacements non-justifiés, travaux d'intérêts généraux en cas de non-port du masque et peines de prison pour les récidivistes).

Cette action publique assortie d'une aide aux plus démunis, dans un pays où l'économie informelle frôle les 90% et où le télétravail est presque nul. Les mesures de confinement s'avèreront rapidement un facteur de risque économique et alimentaire pour les populations vulnérables. Ce qui va

pousser le gouvernement à se servir des solutions bancaires électroniques, le « mobil banking, pour verser des aides aux populations les plus vulnérables. Et la mise en place du «Tosika Famenon» une aide d'urgence de 100 000 ariarys, visant à couvrir les dépenses alimentaires de près de 190 000 ménages. Cette stratégie est accompagnée d'un plan de soutien au secteur privé, par un système de crédit à 0 %, le «Tsinjo Famenon», destiné à soutenir entreprises et travailleurs les plus touchés par la pandémie.

Aujourd'hui Madagascar a enregistré un recul drastique de l'épidémie. Seulement 83 nouveaux tests positifs ont été détectés par les laboratoires ces derniers jours. Et la plupart des personnes positives sont uniquement légèrement malades. Les formes graves concernent, pour l'essentiel, des personnes âgées ou des patients déjà atteints d'autres pathologies. A ce jour, la grande île compte environ 13 086 cas de coronavirus dont 148 décès.

Noël Ndong

La Likouala enregistre son premier cas de contamination

Le tout dernier point épidémiologique a fait état d'un cas positif au coronavirus dans le département qui jusque-là n'était pas touché, six mois après la déclaration de la pandémie dans le pays.

Dans le district de Betou, aucun cas de contamination à la Covid-19 a été détecté, a indiqué le coordonnateur technique national de riposte contre la pandémie, le Dr Gilbert Ndziessi.

La Likouala est donc touchée au moment où la situation rentre progressivement dans l'ordre dans d'autres départements, notamment Brazzaville, qui est passé de 1610 cas en août à 535 en septembre et Pointe-Noire 403 à 115 à la même période.

De façon chiffrée, 32571 tests PCR ont été réalisés dans le pays depuis la déclaration du premier cas, le 14 mars dernier.

On note 4891 contaminés contre 3887 guéris, 83 décès, 10 malades transférés à l'étranger, à la demande des missions diplomatiques.

Actuellement, il y a 911 cas actifs. « Les guéris dépassent largement le nombre des cas actifs, la pression sur les services de santé diminue avec 68% de lits disponibles », a déclaré le Dr Gilbert Ndziessi en soulignant qu'il y a une baisse des cas contacts.

Rominique Makaya

RCA

Les évêques dénoncent les exactions des groupes armés

Dans une lettre publiée le 7 septembre, les évêques centrafricains ont vivement dénoncé des crimes de sang sur des innocents et des exactions multiformes, à l'approche des élections.

« Alors que l'élection présidentielle est prévue en décembre, les milices armées oppriment la population par des exactions multiformes », dénoncent les évêques.

« Nous constatons avec amertume que 70% voire 80% de notre pays est encore occupé par des groupes armés dont certains des plus farouches leaders sont des mercenaires. Ils sont impliqués dans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes environnementaux et des pillages à grande échelle de nos ressources minières », écrivent les auteurs de la lettre.

Alors qu'un accord de paix a été signé entre le gouvernement et quatorze groupes armés en février 2019, les évêques regrettent que cet engagement n'ait pas permis de ramener la sécurité dans une grande partie du territoire.

« Les seigneurs de guerre tirent profit de l'Accord politique pour la paix et la Réconciliation en République centrafricaine. Ils jouissent en conséquence de tous les privilèges, en particulier la pleine liberté de mouvement et l'impunité malgré la poursuite discontinuée des exactions sur le terrain », soulignent encore les responsables religieux.

Dans un entretien publié en juillet 2019, le père Séverin Ngoumbango, Centrafricain et neveu du père Célestin mort en 2018 sous les balles des rebelles, soulignait déjà que : « Le pays est tenu à 80% par des rebelles. Ce sont eux qui tiennent lieu d'administration, de police, de tribunal. Ils lèvent les impôts aussi, je peux vous garantir que l'argent qu'ils récoltent ne va ni aux hôpitaux, ni aux écoles ».

À quatre mois des élections, les évêques ont également tenu à

mettre en avant des signes d'espoir.

« Après le coup de force de mars 2013, notre pays s'est doté d'institutions démocratiques en mars 2016. Par le vote et les élections, le peuple s'est donné une nouvelle constitution et des autorités légitimes », explique-t-ils, précisant que « Nous nous réjouissons de l'autorité de l'État qui se déploie à l'intérieur du pays en dépit des résistances observées dans certaines localités. La condamnation de certains bourreaux lors de la session criminelle indique que nous pouvons faire confiance en notre système judiciaire ».

La République centrafricaine est toujours en proie aux exactions des milices depuis qu'une coalition de groupes armés a renversé le régime du président François Bozizé en 2013.

Yvette Reine Nzaba



PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ



Objet de Marché : Acquisition du Matériel informatique au profit de l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau (ORSE).

1. Attributaire du marché

Nom: BEURONICS

Prix de l'offre (lu publiquement) : 22 644 505 FCFA TTC

Prix de l'offre après évaluation : 22 644 505 FCFA TTC

Prix du Marché : 22 644 505 FCFA TTC

Le délai de livraison est de 14 jours à compter de la date de signature de la lettre de commande.

2. Fournisseurs consultés :

-(i) DB SERVICES (Congo); (ii) NTIC CORPORATION (Congo); (iii) BEURONICS (Congo)

3. Tableau de corrections et rabais inconditionnels :

La Commission note le classement suivant :

- 1^{er} = BEURONICS : 22 644 505
- 2^e = NTIC CORPORATION : 23 845 395
- 3^e = DB SERVICES : 26 045 045

4. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Commission d'évaluation des offres recommande d'attribuer le marché à la société BEURONICS, qui est le moins disant et satisfait à toutes les spécifications techniques pour un montant de Vingt-deux Millions Six Cent Quarante Quatre Mille Cinq Cent Cinq (22 644 505) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au plus tard le 21 septembre 2020 à 16 heures, à l'adresse suivante : Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2^{ème} étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo - Tél : (242) 05 556 87 87. Email : pedu_congo@yahoo.fr

3. Tableau de corrections et rabais inconditionnels :

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	Rabais inconditionnels ²		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul ¹	e) Sommes provisionnelles		g) Pourcentage	h) Montant(s)	
DB SERVICES	FCFA	26 045 045	0	0	26 045 045	0	0	26 045 045
NTIC CORPORATION	FCFA	23 845 395	0	0	23 845 395	0	0	23 845 395
BEURONICS	FCFA	22 644 505	0	0	22 644 505	0	0	22 644 505

Fait à Brazzaville, le 08 septembre 2020

Le Coordonnateur du PEEDU,
Maurice BOUESSO-

Objet de Marché : Acquisition du Mobilier de Bureau au profit de l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau (ORSE).

1. Attributaire du marché

Nom: BUROTOP IRIS SA

Prix de l'offre (lu publiquement) = 15 635 350 FCFA TTC

Prix de l'offre après évaluation = 15 635 350 FCFA TTC

Prix du Marché = 15 635 350 FCFA TTC

Le délai de livraison est de 14 jours à compter de la date de signature de la lettre de commande.

2. Fournisseurs consultés :

-(i) DEVEA CONGO (Congo); (ii) BUROTOP IRIS SA (Congo); (iii) GCC (Congo)

3. Tableau de corrections et rabais inconditionnels :

La Commission note le classement suivant :

- 1^{er} = BUROTOP IRIS SA = 15 635 350 FCFA TTC
- 2^e = DEVEA CONGO = 17 603 145 FCFA TTC
- 3^e = GCC = 19 129 821 FCFA TTC

4. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Commission d'évaluation des offres recommande d'attribuer le marché à la société BUROTOP IRIS SA, qui est le

moins disant et satisfait à toutes les spécifications techniques pour un montant de Quinze Millions Six Cent Trente-Cinq Mille Trois Cent Cinquante (15 635 350) FCFA.

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au plus tard le 21 septembre 2020 à 16 heures, à l'adresse suivante : Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet

3. Tableau de corrections et rabais inconditionnels :

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	Rabais inconditionnels ²		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul ¹	e) Sommes provisionnelles		g) Pourcentage	h) Montant(s)	
DB SERVICES	FCFA	26 045 045	0	0	26 045 045	0	0	26 045 045
NTIC CORPORATION	FCFA	23 845 395	0	0	23 845 395	0	0	23 845 395
BEURONICS	FCFA	22 644 505	0	0	22 644 505	0	0	22 644 505

PEEDU - 2^{ème} étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo - Tél : (242) 05 556 87 87. Email : pedu_congo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 08 septembre 2020
Le Coordonnateur du PEEDU,
Maurice BOUESSO

PAIX ET SÉCURITÉ

L'ONU et l'OIF dressent leur bilan

Le 8 septembre, l'ONU et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont défendu, pour la première fois, le bilan de leur coopération en matière de paix et de sécurité et la nécessité du multilatéralisme devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

2020 est une année charnière pour les Nations unies et la Francophonie. Les deux organisations fêtent respectivement leur 75e et 50e anniversaires. L'occasion, pour elles, de faire le point sur leur partenariat, qui selon la sous-secrétaire générale de l'ONU pour l'Afrique, Bintou Keïta, « est ancré au plus haut niveau ».

En matière de paix et de sécurité, l'ONU et l'OIF œuvrent ensemble à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, notamment à travers l'alerte précoce et la prévention des conflits, l'assistance électorale et l'observation des processus électoraux, ainsi que le maintien et la consolidation de la paix.

« Récemment, les Nations unies et l'OIF ont coopéré dans ces domaines au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, aux Comores, au Gabon, en Guinée, au

Madagascar, en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC) », s'est ainsi félicitée la sous-secrétaire générale en charge du continent africain pour ces deux départements onusiens : les affaires politiques et de consolidation de la paix d'une part, et les opérations de paix d'autre part.

La secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, a, de son côté, souligné la mobilisation de son organisation en RCA « pour accompagner la dynamique de paix » impulsée par l'accord de paix conclu en février 2019.

Concernant le Mali, où le président Ibrahim Boubakar Keïta a été renversé par des militaires le mois dernier, Louise Mushikiwabo a annoncé qu'elle dépêcherait à Bamako « rapidement, en concertation avec les partenaires internationaux » une délégation

de haut niveau dont elle nommera les membres dans les prochains jours. « L'OIF prendra toute sa part dans les efforts de sortie de crise et de rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique au Mali », a-t-elle souligné.

Plus d'effectifs francophones dans les opérations de paix

« Nous déployons des efforts conjoints avec l'OIF pour accroître le niveau d'effectifs francophones, civils et en uniforme, dans les opérations de maintien de la paix déployées dans des pays hôtes francophones (Mali, RCA, RDC...), y compris à travers des formations en français », a précisé Bintou Keïta saluant le soutien important apporté par les États membres de la Francophonie aux opérations de maintien de la paix.

Pour sa première intervention au Conseil en sa qualité de dirigeante de l'OIF, Louise Mushikiwabo a affirmé son ambition de faire de la Francophonie « un acteur de poids du maintien de la paix ». « Lorsqu'il s'agit de théâtres d'opérations francophones, la maîtrise du français et la connaissance de la culture locale contribuent à la perfor-

mance globale et à la sécurité de ces opérations de maintien de la paix », a-t-elle indiqué.

Malgré de réels progrès, le niveau actuel de participation des personnels francophones aux opérations de paix reste encore relativement limité, estime celle qui a dirigé la diplomatie de son pays, le Rwanda, pendant plus de huit ans.

Au regard des enjeux dans le domaine du maintien de la paix pour les pays francophones, la cheffe de l'OIF a décidé, en concertation avec le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, de « renforcer et de systématiser la mobilisation de la Francophonie et de ses États membres ».

L'ONU encourage, de son côté, les États membres de l'OIF à poursuivre leurs efforts de renforcement des capacités du personnel civil et en uniforme francophone, l'objectif étant notamment de leur permettre d'accéder à des postes de haut niveau dans les opérations de maintien de la paix, et au-delà.

Mobilisation pour le Sahel

Les deux organisations partagent également un « appui fort » au pays du G5-Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad),

notamment à travers leur soutien sur le plan du développement avec le Programme d'investissement prioritaire et au niveau sécuritaire avec la Force conjointe. Cette dernière, en particulier, « continue sa montée en puissance, et mérite de bénéficier d'un appui international renforcé », estime la sous-secrétaire générale de l'ONU pour l'Afrique. Pour Louise Mushikiwabo, « l'investissement croissant » de la Francophonie au Sahel, aux côtés des partenaires internationaux et régionaux, se traduit par une coopération avec le secrétariat permanent du G5 Sahel au profit de la gouvernance, de la stabilité et de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents. A cet égard, la secrétaire générale a annoncé la mise sur pied, dans les prochains mois, d'une radio pour la jeunesse au Sahel.

En matière de prévention, l'OIF joue un rôle important dans la mise en place du Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme pour mobiliser les compétences francophones sur cette question d'actualité internationale.

Josiane Mambou Loukoulou

CFA-ECO

La monnaie unique de la CEDEAO « différée à une date ultérieure »

Les chefs d'État et de gouvernement ont acté l'impossibilité de lancer d'ici la fin de l'année la nouvelle monnaie régionale.

Il ne restait plus que quatre mois pour lancer la monnaie unique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), comme l'évoquaient régulièrement les textes depuis 2015. Un délai bien court alors qu'il restait encore à créer la banque centrale fédérale, à préciser le régime de change de la nouvelle monnaie, sans compter les nécessaires démarches administratives et informatiques liées à un changement de devise et la fabrication des pièces et billets...

Réunis le 7 septembre à Niamey, les chefs d'État et de gouvernement de la région ont donc acté le report – inéluctable – de la mesure. Ils ont ainsi décidé de « différer, à une date ultérieure, le lancement de la monnaie unique » et ont évoqué l'élaboration d'une « nouvelle feuille de route », sans pour l'instant déterminer le nouveau calendrier.

La hache de guerre avec l'Umoa enterrée ?

Si le premier trimestre 2020 a été marqué par l'apparition de tensions entre pays de la zone franc et ZMAO, et notamment par une sourde rivalité entre Abuja et Abidjan, c'est le non respect des critères de convergence et l'impact économique du Covid-19 qui sont mis en avant pour justifier ce report. La réunion, qui a d'ailleurs vu se succéder des discours du président ivoirien Alassane Dramane Ouattara – pour l'Umoa – et du ministre sierra-léonais des Affaires étrangères – côté ZMAO – a d'ailleurs « pris acte des transformations importantes réalisées dans la zone monétaire Umoa », mais précise que cette réforme « s'inscrit dans le cadre des actions à réaliser pour transformer le FCFA, tout autant que les autres monnaies, en Eco, conformément à la feuille de route révisée de la CEDEAO ».

Si aucune indication n'est donnée pour la mise en place de cette future monnaie, qui se fera de manière « graduelle », comme le stipulaient déjà les textes précédents, il est à noter que la CEDEAO exempte ses membres du respect des critères de convergence macroéconomique en 2020.

Les Dépêches de Brazzaville

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Aïssatou Sy-Wonyu nommée directrice régionale

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a indiqué le 8 septembre, dans un communiqué de presse, la nomination de la nouvelle directrice régionale Afrique centrale et Grands lacs de l'Agence, Aïssatou Sy-Wonyu.

La nouvelle directrice a pris ses fonctions le 1er septembre, en remplacement du Pr. Adel Ben Amor, poursuit le communiqué. Ce dernier avait occupé le poste pendant deux ans. Aïssatou Sy-Wonyu a exprimé après sa nomination sa volonté de poursuivre l'action de son prédécesseur en étroite collaboration avec tous les membres et les partenaires de la région Afrique

centrale et Grands lacs de l'AUF. Ceci, ajoute-t-elle, pour la mise en œuvre de la stratégie de l'agence. Elle a, par ailleurs, promis renforcer, consolider et développer les échanges entre la direction centrale et Grands lacs de l'AUF avec les établissements universitaires qui lui sont rattachés ainsi que les divers partenaires institutionnels de la région.

Parcours de la nouvelle directrice régionale

Aïssatou Sy-Wonyu est Maître de conférences des universités françaises. Elle est titulaire d'un doctorat en Lettres de l'Université Paris III, Sorbonne Nouvelle. Elle a un parcours professionnel dans le domaine de l'enseignement supérieur en France et au Cameroun. Elle a orienté sa carrière vers la coopération internationale et la consultation. Les postes occupés ont été notamment ceux de responsable-pays de Campus France, directrice déléguée de l'antenne de Douala de l'Institut français au Cameroun ainsi que directrice générale de ASW-Consulting, un cabinet d'expertise-conseil en stratégie et formation.

Rappelons que l'Agence universitaire de la Francophonie a été créée en 1961. Elle est le premier réseau en universitaire au monde avec mille six établissements membres dans cent dix-neuf pays et cinquante-neuf implantations repartis sur les cinq continents.

L'AUF intervient dans de nombreux domaines, notamment la formation, la recherche, le numérique, la gouvernance universitaire, l'entrepreneuriat et l'employabilité des étudiants et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oka



La nouvelle directrice de Aïssatou Sy-Wonyu (DR)



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MUSIQUE

Zao en concert en région parisienne

L'artiste-musicien Zao, de son vrai nom Zoba Casimir, se produira en France à partir du 5 mars 2021.

Cinq ans déjà que les mélomanes français attendaient impatiemment de revoir l'auteur des tubes Ancien combattant, Moustique et Soulard sur scène ! Le 5 mars 2021, ce devrait être chose faite, dans le respect des mesures sanitaires ou pas, dans la grande salle (1500 places) de La Mérisse, à Trappes, en banlieue parisienne. Une belle occasion de repartir vers des lendemains porteurs de joie où, par le biais de la culture, le public aura plaisir à se retrouver après la dureté des épreuves traversées.

Le Molière congolais de la chanson, tant il révèle et dénonce par l'humour les maux de la société, pourrait ensuite enchaîner sur New York et Washington DC.

Son concert dans le département des Yvelines a été préparé de longue date par Bedel Baouna, journaliste-critique et agent littéraire, écrivain. « Sans la Covid-19, le concert de Zao aurait eu lieu cette année. Qu'à cela ne tienne ! C'est un mal pour un bien, puisque l'événement sera couplé à la publication de notre livre d'entretiens, qui sera dédié au Salon du Livre dans la même période », explique l'auteur du roman Brazzaville, ma



mère et de la pièce de théâtre La vie des hommes.

Le concert de Zao s'inscrit dans le cadre d'une série de six événements que Bedel Baouna présentera en France. « Cette série a pour philosophie de mettre en

exergue les artistes congolais dont le message porte à l'universel. Je suis friand des œuvres qui sortent du cadre congolo-congolais, aussi vais-je produire trois concerts et trois pièces de théâtre dans des salles de plus de 1500

places. S'en suivra un film-documentaire sur l'art congolais et son apport à l'universel », raconte Bedel Baouna.

Qui mieux que Zao pouvait donner le top départ de cette série d'événements culturels en

Europe et aux USA ? Il est le porte-étendard de la musique congolaise à l'étranger. Stromaé, dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, avait reconnu que Zao avait été son inspirateur : « C'est lui qui m'a inspiré. Il a écrit de façon formidable bien des années avant moi. Je lui dois tout. Sans lui, mes chansons n'auraient pas vu le jour. »

Antimilitariste, figure iconoclaste de la chanson africaine, chanteur à la voix puissante, Zao est métaphoriquement « l'aiguille », pour reprendre le titre de son album sorti en 2006. « Donnez-moi une aiguille, avec beaucoup de fil, je vais recoudre cet habit déchiré par la haine et l'ignorance. Je dis qu'il ne faut pas coudre une bouche qui sent mauvais, une bouche édentée. Je veux dire qu'il ne faut pas cacher les choses essentielles, mais plutôt voir le fond du problème. Un proverbe congolais dit : « La bouche du vieux sent toujours mauvais, mais elle dit toujours de bonnes choses » : ces paroles sont reprises dans ses chansons. Pour tout dire, l'humour est sa marque de fabrique.

Marie Alfred Ngoma



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norland, Justine, Dan, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando, se déroulera comme suit :

**Jeudi 10 septembre**

Arrivée du corps par le vol régulier d'Air France.

Lundi 14 septembre

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement sur place ;
-12h00 : départ pour le cimetière du centre-ville et inhumation ;
-15h00 : retour et fin de la cérémonie.

La famille Akouala informe les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques du docteur Ida Moubouh Akouala, se déroulera comme suit :

Jeudi 10 septembre

-13h00 : levée du corps au funérarium de Bry sur Marne ;
-14h00 : messe de requiem en l'église Saint-Suplice du Noisy-le-Grand (en France) et Saint-Esprit de Moundali (à Brazzaville) ;
-15h00 : inhumation au cimetière de Noisy Le Grand.

**IN MEMORIAM**

Déjà cinq années que tu nous a quittés Papa ! Le temps passe si vite, mais ton souvenir est plus que jamais là.

A l'occasion de ce triste cinquième anniversaire, du décès de notre très cher bien-aimé père et mari, Gilbert Okondza.



Les enfants Okondza, la veuve Thérèse Okondza, née Ntangui Thérèse et la famille, vous prient de se joindre à eux, afin d'avoir une pensée pieuse en mémoire de l'âme de cet illustre homme.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme, sera dite ce dimanche 13 septembre 2020 à 10h30 en l'église Notre Dames Des Victoires, ex Sainte Marie de Ouenzé.

Papa, nous ne n'oublions jamais, que Dieu te bénisse.

Justin

GROUPE YANNICK

Recherche :

- Conducteur MOTO
- Secrétaire
- Chauffeur véhicule

Tel : 06 402 81 81

Limite de dépôt de dossiers : Mardi 15 septembre

Dossier : CV+lettre de motivation + 2 cartes photos



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ESU

Thomas Luhaka s'insurge contre la délivrance des attestations tenant lieu des diplômes

Le ministre, qui rappelle que cette pratique est pourtant prohibée par les lois qui régissent ce secteur, attend des institutions publiques et privées du secteur sous son tutelle de se mettre au pas en vue de donner aux étudiants finalistes des diplômes homologués ou entérinés par le ministère lors des cérémonies de collations des grades académiques.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Thomas Luhaka, rappelle aux autorités des institutions d'enseignement supérieur et universitaires tant publiques que privées les instructions académiques qui les obligent à remettre aux étudiants finalistes des deux cycles, lors de la double cérémonie de collation des grades et de clôture de l'année académique, les diplômes dûment entérinés ou homologués par le ministère de tutelle.

Dans une note circulaire du 8 septembre 2020, le ministre Thomas Luhaka indique, par ailleurs, que de nombreux établissements, en place et lieu du diplôme homologué, délivrent une attestation tenant lieu de diplôme et/ou autres documents administratifs pourtant interdits par le ministère de tutelle. Et de noter qu'il ne se passe pas un jour sans que son cabinet n'enregistre des réclamations des étudiants au sujet de leurs diplômes pour lesquels ils confirment avoir payé tous les frais y afférents. « Cette pratique illégale cause énormément des préjudices aux étudiants notamment en ce qui concerne leur carrière professionnelle ou postuniversitaire », a fait savoir le ministre, qui note qu'à ce jour, moins de 50 % d'établissements de ce secteur transmettent des diplômes au ministère pour entérinement ou homologation, bien que les frais y afférents aient été perçus. Appelant ainsi ces autorités des établissements publics et privés de l'ESU au strict respect des ordonnances relatives à la collation des grades académiques, qui recommandent que tout étudiant ait son diplôme entériné ou homologué lors de ces doubles cérémonies, le ministre Thomas Luhaka, qui dit ne plus vouloir entendre parler des arriérés des diplômes, dit attendre des institutions qui n'ont pas encore passé commande des diplômes pour les années antérieures, d'entrer en contact avec les services administratifs de son ministère en vue de la régularisation de cette situation, afin de permettre aux étudiants lésés de rentrer dans leurs droits.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT

La Ligue 2 démarrera deux semaines après la Ligue 1

Après la levée de l'état d'urgence sanitaire à cause de la pandémie de Covid-19, l'heure est au redémarrage de la saison. Les championnats des Ligues 1 et 2 nationales vont bientôt reprendre en République démocratique du Congo.

La 26e édition du championnat national de football, la Ligue 1, débutera le 25 septembre 2020, annonçait il y a quelques jours la Ligue nationale de football (Linafoot). Et le coup d'envoi de la troisième édition de la Ligue 2, a précisé le président Bosco Mwehu Kofela de la commission de gestion de la Linafoot, est programmé deux semaines après le début de la Ligue 1. La Ligue 2 nationale qui a dépassé sa phase expérimentale se jouera dans trois zones de développement comme lors de deux précédentes éditions, à savoir, Est, Ouest et Centre-Sud. Chacune de trois zones de développement se composera de 12 équipes. Les trois équipes premières de leurs zones respectives à la fin de la saison accéderont directement à l'élite du football national, la Ligue 1.

La saison passée, la zone Centre-Sud délègue le FC Blessing de la province du Lualaba en Ligue 1, alors que la Jeunesse sportive de Kinshasa a accédé en Ligue 1 pour la zone Ouest. La zone Est n'a pas de représentant en Ligue 1 cette saison, car la saison a été interrompue à cause de la pandémie de Covid-19 et la manche aller du championnat n'a même pas



été à son terme.

Notons-le, la Linafoot a ramené le nombre des clubs participants de chaque zone de 16 à 12 équipes pour cette troisième édition du championnat de la Ligue 2, suite aux difficultés de déplacement des clubs lors de matchs à livrer à l'extérieur. Et les 12 équipes sont dans l'obligation de remplir des conditions minimales prévues dans le règlement de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) relatives à l'octroi des licences aux clubs. Ces équipes

doivent aussi s'acquitter, dans le délai fixé, de l'intégralité des frais de participation. Mais aux dernières nouvelles, la Fécofa a pris l'option d'assister les clubs suite à la crise sanitaire née de la pandémie de Covid-19. Aussi prend-elle totalement en charge les frais de participation des clubs aux championnats de la Ligue 1 et Ligue 2. Et l'on a appris que le gouvernement pourra apporter son assistance dans les déplacements de clubs. Wait and see.

Martin Engimo



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES
EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE**

RUGBY

Hermann Mbonyo rempile à la tête de la Fecorugby

Au terme des élections organisées et suivies par vidéoconférence par les officiels de la Confédération africaine de rugby, Hermann Mbonyo a été reconduit à la tête de la Fédération congolaise de rugby (Fecorugby).

L'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de rugby, tenue le 5 septembre 2020 à Kinshasa, a livré son verdict : Hermann Mbonyo Lihumba a été réélu président de cette instance sportive avec 24 voix sur 25 votants, pour un mandat de quatre ans. Malgré son absence de la capitale, il a suivi le déroulement des élections par vidéoconférence, jusqu'à battre son challenger, Donatien Kayenge, crédité d'une seule voix. Le président de la Confédération africaine de rugby, Khaled Babbou, et le secrétaire général de cette instance continentale de la balle ovale, Juri Roux, ont tous suivi le scrutin par vidéoconférence.

Avant sa réélection, Hermann Mbonyo avait appelé tous les acteurs du rugby du pays à l'unité. « Je compte sur l'implication de tous les clubs, ententes, ligues, pour continuer de partager notre passion dans le respect de nos valeurs de loyauté et de solidarité. A ceux qui sont tentés par les sirènes de la division, je dis que notre passé nous renseigne suffisamment sur les agissements de ceux qui, au Congo, ont toujours causé la ruine du sport en le tirant vers le bas », avait-il déclaré dans sa lettre de candidature.

Hermann Mbonyo aura pour premier vice-président Amédée Munsini Mbakala. Aussi ce



Hermann Mbonyo réélu président de la Fédération congolaise de rugby dernier a-t-il remercié la Confédération africaine pour avoir soutenu la Fecorugby tout au long de la période des élections. Amedée Munsini a, par ailleurs, insisté sur l'objectif primordial de la Fédération au cours de

ce nouveau mandat de quatre ans, celui de la participation de la RDC aux Jeux olympiques de Paris en 2024. « Je tiens sincèrement à remercier la Confédération africaine qui nous a facilité la tâche grâce à la vidéo-

conférence et nous rappelons à la famille Rugby que, d'ici là, nous allons reprendre nos activités. L'un de nos objectifs majeurs, c'est de participer en 2024 aux Olympiades de Paris en France. Nous nous battons pour ça. Je crois, ensemble, nous allons accomplir nos objectifs », a-t-il dit.

Le bémol au cours de ces élections, c'est les troubles perpétrés par un groupe d'athlètes qui désapprouvaient la réélection d'Hermann Mbonyo comme président de la Fédération. Ci-dessous la composition du nouveau comité exécutif de la Fecorugby :

- Président : Hermann Mbonyo
- 1er vice-président : Amédée Munsini
- 2e vice-président : Flory Mutu Makumbu
- 3e vice-président : Isaac Nsimba Na Nkumba
- 4e vice-président : Crispin Nzazi Kisala
- Secrétaire général : Achille Nsungani Ntumpi
- Secrétaire adjoint : à pourvoir
- Trésorier : Laurent Nyenda Nzenge
- Trésorier adjoint : Pamela Kaja Meka.

Martin Engimo

« Je compte sur l'implication de tous les clubs, ententes, ligues, pour continuer de partager notre passion dans le respect de nos valeurs de loyauté et de solidarité. A ceux qui sont tentés par les sirènes de la division, je dis que notre passé nous renseigne suffisamment sur les agissements de ceux qui, au Congo, ont toujours causé la ruine du sport en le tirant vers le bas »,

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

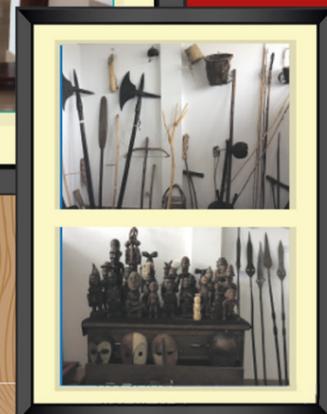
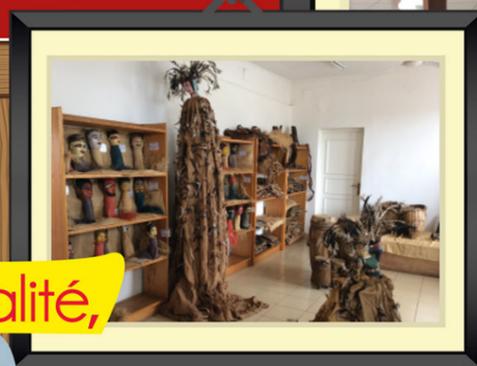
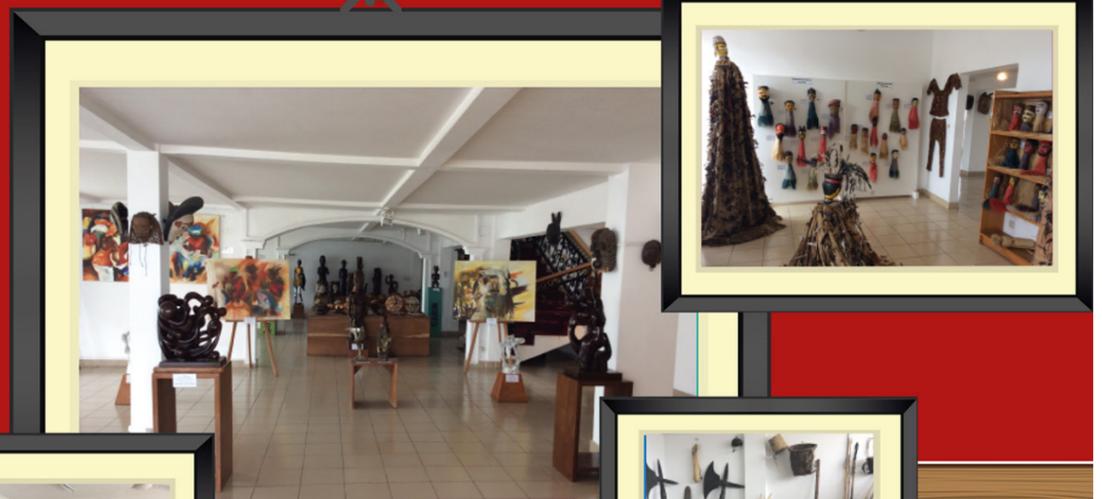
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

TRANSPORT

L'engagement de la primature sur le cas SNCC

Entré officiellement en fonction plus de douze mois après sa nomination par ordonnance présidentielle, le président du conseil d'administration de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC), Gabriel Kyungu wa Kumwanza, a rencontré récemment le Premier ministre, Sylvestre Ilunga, pour lui soumettre des doléances pour la bonne marche du géant des transports. Il en est ressorti une promesse d'appui de la primature à la nouvelle équipe dirigeante.

Sur le portail de la primature, un texte laconique explique les contours de la première visite de la délégation de la SNCC conduite par le président du conseil d'administration, Gabriel Kyungu, chez le Premier ministre, le professeur Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Le document insiste sur la bonne connaissance des problèmes de la SNCC tant par la nouvelle équipe dirigeante que le chef du gouvernement lui-même, en tant qu'ancien directeur général de la société. A l'issue des échanges, les deux interlocuteurs sont tombés

d'accord sur la nécessité de relancer totalement les activités de la SNCC. Pour sa part, l'équipe dirigeante a noté avec la plus grande satisfaction l'engagement de la primature de soutenir « toutes les initiatives visant justement à redynamiser la SNCC ».

Pour nombre d'experts, l'enjeu autour de la question de la relance du géant des transports ne devrait pas passer aussi inaperçu. Jusque-là, les différentes thérapies de choc administrées n'ont pas porté les fruits escomptés, au regard des maux profonds qui rongent la société.

Ses activités ont commencé à décliner dans les années 1986. Il faut reconnaître qu'elle n'a pas bénéficié d'investissements lourds depuis plusieurs décennies, et les problèmes sociaux et politiques ont contribué à accentuer sa décadence. Aujourd'hui, tout le monde semble d'accord sur l'urgence de relever la société publique. La mobilisation des ressources ainsi que leur orientation détermineront le succès des efforts à engager. En effet, toute redynamisation des activités, insistent les experts, devraient

prendre en compte la densité du trafic. Il faut arriver à cibler les zones de densité élevée pour y concentrer les travaux de voie.

En chiffres, la SNCC gère un réseau ferré de 3641 km, dont 858 électrifiés. Elle est active dans le centre, l'est et le sud du pays, réunissant ainsi près de sept provinces. Grâce à elle, la RDC est interconnectée à 7 pays de la sous-région d'Afrique australe. Au-delà d'une remise à niveau de son trafic, il est important de veiller également à la formation, au recyclage et à la remise des

aptitudes d'autant plus que certains métiers ont connu une évolution avec les avancées dans plusieurs domaines : la technologique, la signalisation, l'électronique à bord des locomotives, etc. Pour rappel, la Société commerciale des transports et ports ainsi que la SNCC sont les deux principales sociétés publiques de transport créées à l'époque coloniale pour évacuer les produits miniers et agricoles des ports de la RDC ou des pays africains vers les marchés européens.

Laurent Essolomwa

CAMEROUN

Des élections régionales programmées en décembre

Le scrutin indirect se tiendra, pour la première fois, le 6 décembre prochain, alors qu'il a toujours été prévu par la Constitution de 1996.

Fixées par décret présidentiel, les toutes premières élections régionales du Cameroun permettront d'élire 90 conseillers régionaux. « Les collèges électoraux sont convoqués au chef-lieu de chaque département, le 6 décembre 2020, à l'effet de procéder à l'élection des conseillers régionaux », a indiqué le président de la République, Paul Biya, sur son compte twitter. Il s'agit d'une première dans ce pays de 25,3 millions d'habitants qui, malgré les dispositions de la Constitution de 1996, n'a jamais pu élire ses conseillers régionaux.

En effet, d'après la Constitution camerounaise, le Conseil régional est l'assemblée délibérante des affaires de la région. Au nombre de 90, les conseillers régionaux sont désignés par les grands électeurs lors d'un scrutin indirect, et sont dotés de pouvoirs limités. Selon les autorités, ces élections permettront d'accélérer la décentra-

lisation dans le pays et de promouvoir le développement à la base.

Les nouvelles élections sont annoncées dans un contexte de tensions entre le gouvernement central et plusieurs partis d'opposition qui ont d'ailleurs appelé au boycott du scrutin. Ceux-ci justifient leur position par la persistance du conflit sécessionniste dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest abritant l'essentiel de la minorité anglophone camerounaise. Pour de nombreux observateurs, ce scrutin laisse présager un nouveau bras de fer entre l'opposition et le pouvoir. Alors que Maurice Kamto, virulent opposant au président Biya a appelé, le 23 août, à la « résistance pacifique » du peuple contre l'élection, le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a prévenu qu'« aucun écart ne sera toléré ».

Josiane Mambou Loukoula

NIGERIA

Le programme de déradicalisation utile aux combattants de Boko Haram repentis

Le programme de déradicalisation du Nigeria aidera les anciens combattants de Boko Haram à mieux se réinsérer dans la société et à maintenir la paix dans la région, a indiqué lundi un responsable des Nations unies.

Le programme de déradicalisation, de réhabilitation et de réintégration (DRR) est une initiative essentielle de consolidation de la paix, a noté Edward Kallon, le coordinateur humanitaire des Nations unies au Nigeria, lors de sa visite au camp du RRC dans l'Etat de Gombe (nord-est), ajoutant que ce programme « fait partie des meilleures pratiques mondiales ».

« Je salue leurs efforts pour faire en sorte que ces ex-combattants soient déradicalisés, réhabilités et réintégrés dans la société, apportant ainsi des contributions significatives à leurs communautés », a déclaré M. Kallon.

Il a également promis le soutien de l'ONU au programme, en particulier dans le domaine de « l'amélioration de la qualité ».

Le programme DRR est le fruit d'une coo-

opération entre le gouvernement, l'armée et plusieurs ministères, départements et agences nigériens. Il vise à déradicaliser et à réhabiliter les terroristes repentis de Boko Haram, dans le but de gagner la guerre contre le mouvement extrémiste.

En juillet, 601 ex-combattants ont été réintégrés dans la société après leur passage par le programme DRR.

La secte terroriste Boko Haram tente d'établir un Etat islamiste dans le nord-est du Nigeria depuis 2009, étendant désormais ses attaques aux pays voisins du bassin du lac Tchad, posant d'énormes problèmes de sécurité, humanitaires et de gouvernance aux pays régionaux tels que le Nigeria, le Tchad, le Cameroun, le Bénin et le Niger.

Xinhua

PETIT ÉCRAN

Première diffusion de Mpangi'ami sur A+

Depuis le 28 août 2020, la chaîne des séries africaines propose à ses téléspectateurs un épisode par jour du lundi au vendredi à 15h50 GMT suivi de quatre rediffusions entre 19h10 et 05h50 GMT.

Après la mise en ligne de Mpangi'ami sur A+ Ivoire en juillet, A+ Afrique a pris le relais depuis fin août. Les téléspectateurs sont au cœur du suspense de la première saison dont le neuvième épisode est programmé l'après-midi de ce mardi 8 septembre. À un épisode de la moitié de la saison qui en compte vingt, ils en savent assez largement pour être tenus en haleine dans l'attente de la suite du début des déboires de Kayoko. Sous fond de défaite électorale, le personnage central de la série s'essaie en politique dès lors que sa nomination comme secrétaire général aux finances à Kinshasa lui a donné goût au pouvoir. Il se permet tout : baigne dans un univers de corruption, entre fraudes fiscales, jolies maîtresses et intrigues politiques. Il vit mal le revers de la situation. Le candidat à la députation accuse mal le coup après être passé à côté du parlement qu'il pensait pourtant à portée de main.

Tournée à Kinshasa et produite entre 2014-2015, la première saison de Mpangi'ami a ouvert une ère nouvelle pour le cinéma congolais en pleine gestation. La réalisation de Didace Kawang a eu le privilège d'être aussitôt connue à l'internationale avec ses diffusions sur TV5 dès novembre 2014. Et, à présent faire partie de la grille des programmes d'A+ Afrique est une joie pour les acteurs avec notamment en vedette Diana Bavon (Kayoko) et Patrick Kabundi (Vincent), les deux antagonistes, Olga Kankolongo (Nacha, fille de Kayoko fiancée à Vincent), Thérèse Bode (Mamambwa, épouse de Kayoko) et Véronique Kwadeba (Samantha). À noter que, a affirmé Di-

dace : « Pour la plupart ce sont des acteurs de théâtre. Mpangi'ami leur a ouvert de nouvelles perspectives de sorte qu'aujourd'hui ils jouent dans plusieurs films ». L'on comprend mieux le réalisateur, il campe le rôle du Major Taylor dans la série, lorsqu'il dit éprouver « un réel plaisir » à voir Mpangi'ami poursuivre son bonhomme de chemin. Et d'ajouter : « Mais, c'est surtout un succès de voir notre série chevaucher les chaînes internationales ».

Une audience plus large

Didace Kawang a un autre motif de joie qu'il nous a partagé avec un grand enthousiasme : « J'ai la nette impression que le nombre de nos téléspectateurs a augmenté comparé aux précédentes diffusions ». Ce constat est conforté par le fait que, soutient-il : « Il ne se passe pas un jour sans que nous ne rencontrions des personnes qui nous reconnaissent à partir de notre passage sur A+ et nous avouent apprécier notre travail ».

Par ailleurs, la production de Mpangi'ami tient pour une belle aubaine son contrat avec la chaîne des séries africaines. Les Kinnois auront largement le temps de s'imprégner de la série avec toutes les prochaines diffusions à venir. Car, comme il sied de le rappeler, Mpangi'ami comporte trois saisons. La première, actuellement en diffusion sur A+ Afrique est composée de vingt épisodes. Les deux suivantes sont également programmées, savoir que la seconde, quant à elle, en compte sept de plus, soit vingt-sept épisodes et la troisième est faite de vingt-six épisodes.

Nioni Masela

EDUCATION

Plus de deux-cent-cinquante-six médecins congolais formés à Cuba rentrent au pays

La conseillère aux affaires sociales et aux œuvres universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur, Muriel Nelly Hobie, s'est rendue le 9 septembre à l'aéroport international Maya-Maya, dans le cadre des préparatifs de l'arrivée des médecins congolais formés à Cuba.

« Nous sommes tous satisfaits des dispositions prises et des informations reçues. A leur arrivée, il y a une équipe qui prendra à nouveau la température et leur distribuera du gel alcoolique ainsi que des masques », a indiqué Muriel Nelly Hobie.

Arrivés à Brazzaville, ces deux-cent-cinquante-six médecins, six techniciens finalistes et quatre spécialistes pourront observer une quarantaine à domicile parce que testés négatifs depuis leur embarquement à Cuba. « Nous avons des finalistes qui n'ont pas de parents à Brazzaville. Ceux-là seront pris en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur notamment à la résidence universitaire de Kintélé », a expliqué Muriel Nelly Hobie.

Fortuné Ibara



Les membres de la délégation/Adiac

MUSIQUE URBAINE

L'artiste musicien Martial Pa'nucci sort un nouvel album

D'origine congolaise, le rappeur-activiste et poète urbain africain, Martial Pa'nucci résident au Burkina Faso vient de mettre sur le marché du disque un nouvel opus dénommé «2020 Chroniques» (les chroniques de la décolonisation).

L'album sorti à la faveur de la célébration des 60 ans d'indépendance du Congo exhorte l'Africain à sortir du joug colonial auquel il est toujours lié. En vente depuis le 27 août, l'opus

est disponible sur www.gstore-music.com. « 2020 Chroniques » qui comprend quinze titres invite les Africains à se défaire du nœud de la colonisation mentale. Aux côtés de Martial Pa'nucci,

plusieurs sommités de la musique urbaine ont participé à cet album: Awadi, Lord Ekomi Ndong, Joey le Soldat et bien d'autres...

Martial Pa'nucci a fait ses premiers pas dans le hip-hop à l'aube des années 2000 avant d'être sacré « meilleur Artiste Hip-Hop de l'année 2016 aux Beat Street Awards au Congo ». Il prend goût au challenge et nourrit peu à peu ses textes de mots intrigants et gagne le 1er prix au concours d'écriture « Dis-moi dix mots », organisé par l'Institut Français du Congo en 2011. Quatre ans après, il sort son premier album solo « 2015 Chroniques » avant de publier un 1er livre intitulé Le poids des mots en mars 2016. Son rap s'accompagne d'instruments de musique traditionnelle comme le balafon, tam-tam, Djembé, kora, calebasse.

Son inspiration l'emmène à enchaîner en 2017 un nouvel album « En attendant la rev'olt », puis un autre sur la terre des hommes intègres, « Sur Les Chemins De La Rêvolte » en 2018, avant le single « Le Congo va mal » en 2019. Une année bien remplie pour cet artiste qui va élargir son public au-delà des frontières de l'Afrique avec une tournée en France (16 dates en 15 jours). Installé depuis deux ans au Pays des hommes intègres, Martial Pa'nucci est un artiste engagé, membre du mouvement citoyen Ras-le-bol.

Hervé Brice Mampouya

COVID-19

Relâchement des mesures barrières au niveau familial à Pointe-Noire

Le lavement régulier des mains par tous les membres de la famille, s'abstenir des contacts physiques non protégés avec les voisins, tousser dans le creux du coude ou dans le mouchoir même en étant à la maison, telles sont des mesures barrières qui ne sont plus respectées par plusieurs familles dans la ville océane.

La lutte contre la pandémie du coronavirus demande que des mesures au niveau familial puissent être correctement respectées, car cela permettra sans nul doute de faire une translation à tous les milieux publics clos et fermés tant que les statistiques de contamination ne puissent être en régression considérable. A l'annonce de cette maladie sur le territoire national au mois de mars, une certaine psychose avait vivement traversé la conscience nationale. A l'intérieur du pays tout comme dans de grandes agglomérations, tout chef de famille cherchait à s'informer sur les différents modes de transmission de ce virus. Des contacts avec des voisins immédiats étaient limités et même des causeries à six ou sept personnes sans protection devenaient choses rares ou occasionnelles. Des agents de l'ordre étaient à pied d'œuvre dans tous les blocs et quartiers de la ville côtière pour des interpellations et d'autres mesures dissuasives. Tout chef de famille avait peur de voir son enfant ou son membre de famille sortir dans la rue sans bavette de peur d'être pris par la police. Cet état de chose a conduit indubitablement à l'intériorisation à une incertitude près au port du masque même dans le quartier près du domicile. Le constat est que maintenant un fort relâchement se fait sentir dans tous les cercles restreints familiaux.

« La conscience familiale par rapport à cette maladie est en train de s'évaporer puisque de moins en moins les mesures barrières ne sont plus appliquées. Les gens laissent faire comme si la maladie a disparu surtout dans ce quartier de Makayabou », s'est plaint un médecin d'une clinique privée qui s'adressait à son voisin en week-end.

Notons que le problème du relâchement des mesures barrières par de nombreuses familles à Pointe-Noire risque de compliquer encore des choses surtout avec la rentrée scolaire qui pointe à l'horizon où chaque famille est appelée à imposer le port strict du masque à ses enfants pour que l'école puisse à son tour prendre le relais.

Faustin Akono



#KILLAACEHOMECOMING

MARTIAL PANUCCI

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Jean François Kando entend améliorer les conditions de travail dans les mairies

Le député maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, a effectué il y a quelques jours une descente dans les différentes mairies de la capitale économique pour s'enquérir des conditions de travail des services des communes et encourager les nouveaux administrateurs maires à plus de dynamisme et d'ardeur au travail.

Du premier arrondissement Lumumba jusqu'au sixième arrondissement Ngoyo, Jean François Kando a passé en revue les conditions de travail des six nouveaux administrateurs maires. Partout le constat a été le même : toiture abîmée, bureaux vétustes, infiltration d'eau de pluie par la toiture etc...

En effet, dans ces six administrations, les conditions de travail ne sont pas globalement bonnes. Les administrateurs maires ont saisi l'occasion de cette visite pour présenter au premier magistrat de la ville de Pointe-Noire leurs préoccupations.

À toutes ces difficultés, Jean François Kando a promis tout mettre en œuvre pour essayer, dans la mesure du possible, de trouver une solution. « Nous sommes là pour voir dans quelle condition les administrateurs maires travaillent, malheureusement nous venons de constater que tous les arron-



dissements n'ont pas de conditions de travail requises. Les bureaux sont vétustes, il y a le problème d'étanchéité, quand il pleut les bureaux sont inon-

Jean François Kando reçu par le maire du troisième arrondissement Tié-Tié. Crédit photo «DR»

dés... Ces problèmes peuvent gêner le rendement des maires et de leurs collaborateurs », a dit Jean François Kando.

Le député maire de la ville de

Pointe-Noire sait que dans toute situation professionnelle, les conditions de travail ont un impact sur les salariés d'une part, et sur l'efficacité de l'organisation

d'autre part. Ainsi, le premier citoyen de la ville océane a promis à ses collaborateurs les plus immédiats, non seulement son propre soutien mais également celui du conseil départemental et municipal, dans le cadre du budget exercice 2021. « Les maires d'arrondissement n'ont pas de budget, nous sommes venus voir dans quelle mesure nous pouvons commencer à solutionner ses problèmes pour que les conditions de travail dans les arrondissements soient améliorées, nous sommes dans une situation de crise globale, mais nous allons commencer à régler progressivement ce problème jusqu'à ce que nous l'éliminons définitivement », a-t-il fait savoir.

Notons que lors de cette descente, Jean François Kando a été accompagné par les membres du bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

SOUS-PRÉFECTURE DE HINDA

André Guy Edmond Loemba fait état de ses priorités

Récemment installé dans ses fonctions de nouveau sous-préfet de Hinda, localité située dans le département du Kouilou, André Guy Edmond Loemba a évoqué, le 9 septembre au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, ses priorités pour apporter sa pierre à l'édification de cette sous-préfecture et faire d'elle un district agricole et industriel.

Ancien administrateur maire des arrondissements 2 Mvou-Mvou et 3 Tié-Tié de la ville de Pointe-Noire, Guy Edmond Loemba a été installé dans ses nouvelles fonctions le 22 août dernier par Paul Adam Diboulou, préfet du Kouilou. Remerciant le président de la République ainsi que le ministre de l'Intérieur, il a confié voir en sa nomination en qualité de sous-préfet de Hinda une nouvelle opportunité soulignant : « A mon humble avis, cette nomination vient ouvrir une autre opportunité d'apprentissage et d'accumulation d'expérience de la gestion des entités administratives territoriales après Tié-Tié et Mvou-Mvou. Ce qui me destine à la connaissance approfondie du Congo, notre pays, dans toutes ses facettes urbaines et rurales ».

Le nouveau sous-préfet a fait état de ses priorités pour le développement de Hinda dont il va conduire les destinées. Celles-ci, qui constituent les besoins les plus urgents de la localité, se déclinent en termes de santé de la population notamment les Centres de santé intégrés (CSI), d'ad-

duction d'eau potable, d'électricité (avec une connexion au boulevard énergétique qui traverse la plupart des districts du Kouilou. Il y a aussi la construction de quelques petits ouvrages de traversée, d'entretien des voies et pistes agricoles pour ouvrir les villages coupés des agglomérations afin de permettre à leurs populations d'évacuer leurs produits agricoles. André Guy Edmond Loemba a expliqué : « Nos villes vivent de ce qui vient des villages. S'ils restent enclavés ils vont dépérir et disparaître. Le phénomène de l'exode rural va s'accroître. A ce moment il est difficile de prendre des jeunes qui ont pris l'habitude de vivre en ville pour les ramener au village afin d'assurer la production des produits vivriers ».

Le sous-préfet plaide pour la construction d'un lycée d'enseignement général et agricole à Hinda

Autre priorité du nouveau sous-préfet, c'est la construction d'un lycée d'enseignement général et agricole à Hinda qui pourra aussi recevoir les en-



André Guy Edmond Loemba / crédit photo Adiac

fants d'autres localités du Kouilou. En effet, Hinda, une partie du district de Loango qui lui fait frontière, tout le district de Kakamoeka et une bonne partie de la sous-préfecture de Mvouti ne disposent pas de lycée. Selon les explications du sous-préfet, les enfants sont obligés, après le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), d'aller poursuivre les études de l'enseignement secondaire deuxième cycle au niveau de Pointe-Noire ou ailleurs où il y a un lycée. « Hinda a vocation d'un district semi-agricole et semi industriel. Du point de vue de ses potentialités agricoles, il peut devenir un district agricole et industriel. Et, pour ce faire, il est bien qu'on

puisse examiner la possibilité de construire un lycée mixte au niveau de Hinda qui va avoir des classes de l'enseignement général, l'enseignement technique et industriel ainsi que des classes de technique agricole pour que nous puissions récupérer les enfants qui réussissent à leur BEPC pour les orienter vers cette école », a souligné André Guy Edmond Loemba.

Reconnaissant que sa tâche ne sera pas aisée avec la crise économique et financière actuelle, accentuée par la pandémie à coronavirus, le sous-préfet s'est montré optimiste malgré tout cela. « Nous allons faire fort de contacter ceux qui peuvent nous aider; le gouvernement, le conseil départemental du Kouilou, les donateurs privés pour accompagner cette action pour que Hinda puisse être dotée de ces infrastructures », a-t-il indiqué, promettant de donner le meilleur de lui-même, en fonction des moyens qui lui seront mis à disposition afin de mener à bien les missions (politiques, administratives et techniques) relevant de son champ d'activités.

En attendant, pour la cohésion sociale et le développement de Hinda, André Guy Edmond Loemba a invité sa population à l'unité, la concorde, la fraternité et la paix. Il l'a exhorté à coaliser les énergies autour du maire de la communauté urbaine de leur district pour des actions de salubrité mais aussi de production agricole à travers des activités communautaires coordonnées. Il a souligné : « Toute la richesse se trouvant dans la terre, nous avons l'obligation vitale de retourner à la terre, de travailler la terre et de tirer d'elle toutes les richesses dont elle regorge. Le travail est le créateur de richesse, il est source de progrès et d'indépendance. Cela ne dépend que de notre volonté. Et nous pouvons nous organiser au mieux, toutes les conditions s'y prêtent ».

Pour conclure, le sous-préfet a appelé les agents de l'Etat en poste sur tout le ressort territorial de Hinda à être régulièrement présents à leurs lieux de services tous les jours ouvrables et aux heures d'embauche.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SOLIDARITÉ

Don d'équipements sportifs au profit des populations autochtones de la Sangha

Salomon Bambendzé, président de l'association Congo Terre de Foot, a reçu un don d'équipements sportifs de la part du FC Sermaise-Roinville, un club de football de l'Essonne, en région parisienne.

La remise des équipements a eu lieu le jeudi 27 août en marge d'un entraînement d'une des équipes du club de l'Essonne des mains de Gérard Besse, le président du FC Sermaise-Roinville. Salomon Bambendzé a ainsi réceptionné cinq cartons contenant des jeux de maillots, de shorts et des pantalons de gardiens en taille enfant et adulte. « Nous sommes contents de savoir que ces équipements serviront au Congo, où Salomon Bambendzé va les distribuer à ceux qui en ont besoin. C'est bien de savoir que ces équipements vont avoir une autre vie au cœur de la forêt équatoriale du Bassin du Congo », explique le président du club essonnien

qui compte 140 licenciés en 2020 en catégories U6 à U16 et en vétérans.

« Je veux avant tout remercier le club de Sermaise-Roinville et à son président Gérard Besse pour ce précieux don. Il sera utilisé à bon escient : ces équipements vont nous être utiles pour le tournoi que nous organiserons dans la Sangha en 2021 avec les populations autochtones. Depuis sa création, Congo Terre de Foot s'est fixée des objectifs dont le football par son facteur mobilisateur sert de support pour des actions de prévention, sensibilisation et d'aide pour lutter contre le désœuvrement, la désociali-



Sur la photo, de gauche à droite, Jérémie Fossard, trésorier, Jacqueline Besse, secrétaire du club, Salomon Bambendzé, président de l'association Congo Terre de Foot et Gérard Besse, président du FCSR (CD/ADIAC)

PORTUGAL

Cristiano Ronaldo se rapproche d'un nouveau record

Le quintuple ballon d'Or a inscrit face à la Suède un doublé qui lui a permis de marquer ses 100^e et 101^e buts en sélection et de revenir à huit longueurs du record détenu par l'Iranien Ali Daei (109 buts).



Cristiano Ronaldo (CR7) célébrant l'un de ses buts/AFP

Le Portugal est allé s'imposer 2-0 sur le terrain de la Suède dans le cadre de la deuxième journée de la Ligue des nations. Cristiano Ronaldo (CR7) a encore fait parler de lui. Seize ans après avoir marqué son premier but en sélection (le 12 juin 2004 lors de l'ouverture de l'Euro), le joueur de la Juventus de Turin devient le seul joueur européen à franchir la barre de 100 buts en sélection. Il ne s'est pas arrêté là. Grâce à son doublé, CR7 a même amélioré son compteur à but à 101 en 165 sélections. Il lui reste que huit but pour égaler le record de l'Iranien. Avec la poursuite de la Ligue des nations et l'Euro 2021 qui pointe à l'horizon, Cristiano Ronaldo (seul joueur en activité à être au podium) pourrait égaler ou encore battre le record détenu par Ali Daei, devenu entraîneur en 2019. « Ce sont deux buts importants car j'ai réussi à atteindre ce record que je cherchais. Je suis très heureux, d'abord car l'équipe a gagné (...) et bien sûr le record du centième puis du 101e, avec deux énormes buts... Maintenant, le record... c'est pas à pas. Ce n'est pas une obsession, car je pense que les records surgissent de façon naturelle », a déclaré Ronaldo sur la télévision portugaise. CR7 a inscrit son 100e but sur coup franc et le deuxième sur une frappe de pied droit consécutive à une passe de Joao Felix.

Le 14 octobre 2019, le joueur de 35 ans avait franchi la barre de 700 buts de sa carrière. Ce jour-là Ronaldo qui reconnaissait que les records venaient le chercher, indiquait : « Ce n'est pas donné à tout le monde d'atteindre ce cap et je remercie mes coéquipiers, mes collègues, mes entraîneurs et tout le monde qui a aidé Cristiano à devenir le joueur que je suis. »

Le classement des cinq meilleurs buteurs en sélection, rappelons-le, reste dominé par l'Iranien Ali Daei (109 buts en 149 sélections) suivi du Portugais Cristiano Ronaldo (101 buts en 165 sélections), le Hongrois Ferenc Puskas (84 buts en 85 sélections), le Japonais Kunishige Kamamoto (81 buts en 84 sélections) et le Zambien Godfrey Chitalu (79 buts en 111 sélections). L'Argentin Lionel Messi occupe la 17e place avec 70 buts en 138 sélections. En Europe, Ronaldo mène le peloton de cinq meilleurs buteurs devant Ferenc Puskas, l'autre Hongrois Sándor Kocsis (75 buts en 68 sélections), l'Allemand Miroslav Klose (71 buts en 136 sélections) et son compatriote Gerd Muller (68 buts en 62 sélections).

James Golden Eloué

sation, les discriminations et les violences », précise Salomon Bambendzé, assistant technique auprès de l'ambassadeur du Congo à l'Unesco et membre de la cellule européenne de détection de foot-

balleurs de la diaspora. En 2015, l'association Congo Terre de Foot s'était déjà distinguée par une opération de solidarité à destination des enfants handicapés de Ouesso. Récemment, l'association a distri-

bué plus de 5000 masques (chirurgicaux et tissu) dans la Sangha et avait acheminé du matériel sportif et didactique au profit de la ville de Pokola.

Camille Delourme

VOLLEYBALL

Le Niger hôte du congrès électif 2020

Après le désistement de l'Afrique du Sud à cause de la pandémie à coronavirus, les membres du conseil d'administration de la Confédération africaine de volleyball (CAVB) ont choisi Niamey la capitale pour accueillir, du 24 au 25 octobre prochain, ce grand rendez-vous du volleyball continental. La décision a été prise le 7 septembre en Egypte.

Prévu initialement à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 24 au

25 octobre prochain, le congrès de la CAVB se tiendra finalement à Niamey, au Niger. Le choix du Niger s'est déroulé en présence de onze membres du conseil d'administration sur les dix-neuf attendus. Selon la commission juridique de la CAVB, la décision sera diffusée à l'ensemble du conseil d'administration afin d'acter le vote et débiter les préparatifs. Ce vote a tenu compte de l'évolution de la pandémie à coronavirus dans ce pays. Il était demandé, en effet, à chaque candidat de présenter un

protocole sanitaire complet, validé par les autorités. C'est sûrement cet aspect qui a pesé sur le choix des membres du conseil d'administration puisque ce pays ne compte à ce jour que 1.177 cas pour 1.091 guéris contre 69 décès.

Notons que trois pays ont demandé à accueillir ce Congrès, à savoir le Niger, la Tanzanie et l'Ouganda, tandis que deux autres, le Togo et le Rwanda, ont envoyé leur candidature après la date limite du dépôt des dossiers.

Rude Ngoma

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

Les élections se tiendront en novembre

Le renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales se tiendra dans la période allant du 16 au 27 novembre, a décidé le ministère des Sports et de l'Éducation physique, dans une note de service qu'il a publiée le 4 septembre.

« En application des dispositions de la circulaire n°0455/MSEP-CAB/DGS-DAS du 4 juin 2020, relative aux instructions pour la tenue des assemblées générales électives (AGE) des fédérations sportives nationales pour l'olympiade 2021-2024, la période pour la tenue de ces AGE est fixée du 16 au 27 novembre 2020 », peut-on lire dans la note de service fixant la période des AGE.

La même note précise que les présidents des fédérations sportives nationales sont tenus de communiquer à la direction générale des sports, au plus tard le 10 septembre, leurs dates pour la tenue des assemblées générales respectives. Elle a

toutefois retenu la période du 19 au 24 octobre pour le dépôt des dossiers de candidatures. « Toute décision portant convocation de chaque assemblée générale doit être conforme aux textes qui régissent le fonctionnement de la fédération concernée », précise la note.

Rappelons que les anciennes instances des fédérations sportives nationales (mise à part la Fédération congolaise de football) ont été mises en place en octobre 2016. L'occasion est donc donnée aux présidents actuels de défendre leur bilan de quatre ans, en vue d'une éventuelle réélection.

J.G.E.